

ATTESTATION DE PARUTION



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJETS D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DES MONUMENTS HISTORIQUES SITUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE TOURAINE-EST VALLÉES

Par Arrêté n°01-2025 en date du 11 mars 2025, le Président de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique relative aux projets de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Orientation de l'Équipement de l'Équipement de l'Équipement (L'OU) en qualité de président de la commission d'enquête publique. Madame Marie BEUDET, Monsieur Martin LEDET et en qualité de commissaires enquêteurs titulaires de la commission et Monsieur Pierre ETLIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique aura son siège à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire (37270) et se déroulera durant 31 jours consécutifs :

du lundi 28 avril 2025 à 14h00 au mercredi 28 mai 2025 à 17h00

Les dossiers de l'enquête publique unique, comprenant l'ensemble des informations environnementales relatives à l'objet de l'enquête, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier et numérique (cote informatique) mis à disposition du public à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées ainsi qu'aux Mairies des dix communes du territoire (Azay-sur-Cher, Chançay, Larçay, Monnaie, Montlouis-sur-Loire, Reugny, Véréz, Vernou-sur-Brenne, La Ville-aux-Dames et Vouvray), aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux, rappelés ci-dessous, ainsi qu'au siège de la Commission accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur le site internet <https://www.registre176024.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles, au plus tard le mercredi 28 mai 2025 à 17h00, sur les 22 registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commission d'enquête, mis à disposition dans les lieux ci-dessus, ainsi qu'aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux sur le registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante <https://www.registre176024.fr> ou par courrier à l'attention de la commission d'enquête, de manière à ce que celles-ci soient reçues avant la clôture de l'enquête, à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire, ou en ligne sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre176024.fr>. Les observations électroniques seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous. Le rapport électronique d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, recevra le public dans les conditions ci-dessus énoncées aux lieux, dates et heures suivants :

Mairie de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire (37270) : du lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Mairie de Azay-sur-Cher 17 Grande rue - 37270 Azay-sur-Cher (Ouvert du lundi au vendredi et les samedis 17 et 24 mai de 9h à 12h)

Mairie de Chançay 16 rue de la Mairie - 37210 Chançay (Ouvert Lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30)

Mairie de Larçay 3 rue du 8 mai - 37270 Larçay (Ouvert Lundi à 14h à 17h30, Mardi à 9h15 à 12h / 14h à 17h, Mercredi à 9h15 à 12h / 14h à 17h et le samedi 03 mai : 10h à 12h)

Mairie de Monnaie Place Charles De Gaulle - 37380 Monnaie (Ouvert Lundi de 9h-12h et 14h-17h et Vendredi : 14h-17h)

Mairie de Montlouis-sur-Loire 6 Place François Mitterrand - 37270 Montlouis-sur-Loire (Ouvert Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30)

Mairie de Reugny 10 rue Nationale - 37380 Reugny (Ouvert Lundi de 10h30 à 12h30, Mardi, mercredi, vendredi de 10h30 à 12h30 et samedi de 13h00 à 17h)

Mairie de Véréz rue Moreau Vincent - 37270 Véréz (Ouvert Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et Jeudi : de 9h à 12h30)

Mairie de Vernou-sur-Brenne 1 rue Anatole France - 37210 Vernou-sur-Brenne (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17h)

Mairie de la Ville-aux-Dames Avenue Jeanne d'Arc - 37700 La Ville-aux-Dames (Ouvert Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-16h50, et le vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-16h50)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (Ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi à 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00)

Cette annonce 0000107471-1 est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage, au sein de :

Support : lanouvellerepublique.fr

Édition : Indre et Loire

Département : Indre-et-loire

Date de parution : 07/04/2025

Fait à Tours, le 07/04/2025

Le Président Directeur Général de NR Communication

Pierre-Yves ETLIN



Vérifier la validité de l'attestation avec votre code :

Votre code de vérification : aeXcJGSGO

Cliquez ici :

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeXcJGSGO>

Pro-légales / NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet la validation des éléments relatifs au contenu de l'annonce, mais n'en garantit pas sa composition.

